

# Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la BLS SA

Mardi 21 mai 2019, 10h 15/au « Kursaal » à Berne (salle Arena)  
Ouverture des portes à 9h 15



# Communications

## **Lieu de l'assemblée générale**

Nous vous recommandons de vous rendre à l'assemblée générale en transports publics.

Tram no 9 « Bern Bahnhof »–« Kursaal » ou « Bern Wankdorf »–« Kursaal ». Vous pouvez également rejoindre le Kursaal à pied depuis la gare de Berne (20 minutes environ).

Des places de parking payantes en nombre limité se trouvent près du lieu de l'assemblée.

## **Cartes d'admission**

Les cartes d'admission à l'assemblée générale sont envoyées aux actionnaires à leur adresse actuelle inscrite au registre des actions. En vertu de la décision du Conseil d'administration publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce du 26 janvier 2007, l'état du registre des actions au 18 avril 2019 fait foi pour la fixation des droits de vote.

## **Rapport de gestion et rapport financier**

Les rapports de gestion et financier (rapport annuel du groupe, comptes consolidés, comptes annuels et rapports de l'organe de révision) ne sont plus imprimés. Ils sont disponibles en ligne sur le site Internet de la BLS SA et peuvent y être consultés ou téléchargés :

**[geschaftsbericht.bls.ch](https://www.bls.ch/geschaftsbericht)**

Un exemplaire imprimé du rapport financier est à la disposition des actionnaires au siège de la société, Genfergasse 11, 3001 Berne, pendant la période statutaire précédant l'assemblée générale.

## **Possibilité de s'inscrire par voie électronique**

Au lieu de vous inscrire par voie postale pour participer à l'assemblée générale annuelle, vous avez la possibilité de vous inscrire par voie électronique. Vous trouverez sur la carte d'admission les données d'accès et les instructions.

### **Commander un titre de transport**

Les billets de transport du lieu de résidence au Kursaal de Berne où aura lieu l'assemblée peuvent exclusivement être commandés à la boutique en ligne de la BLS SA. Voici les instructions pour l'achat des billets :

1. Adresse Internet **[bbs.ch/generalversammlung](https://bbs.ch/generalversammlung)**
  - Dans la zone de sélection « De », saisir le lieu de départ.
  - Sous « Date du voyage », sélectionner le 21 mai 2019.
  - Cliquer sur « Recherche ».
2. Saisir ses données personnelles et la réduction éventuelle (demi-tarif par exemple).
3. Suivre les champs suivants de la boutique en ligne qui mènent à travers le processus de commande.
4. Saisir le code promotionnel nécessaire qui se trouve sur la carte d'admission.

En cas de questions concernant la commande de billets, veuillez vous adresser au service clientèle de la BLS SA au : 058 327 31 32 (tous les jours de 07h00 à 19h00).

Si vous n'avez pas accès à Internet pour commander des billets, vous pouvez contacter le centre de voyages BLS à Hasle-Rüegsau au : 058 327 54 00. Gardez le code promotionnel à portée de mains.

### **Programme-cadre**

Collation à l'issue de l'assemblée générale.

## **Procurations**

Les actionnaires ne pouvant participer à l'assemblée générale peuvent se faire représenter par un(e) autre actionnaire ou un(e) représentant(e) institutionnel(le) (art. 15 des statuts), en remplissant la remise de procuration au verso de la carte d'admission et en remettant celle-ci à la personne légitimée.

Les représentants de corporations de droit public ou de personnes juridiques qui sont des actionnaires doivent être en possession d'une légitimation de procuration (au verso de la carte d'admission).

Les représentants institutionnels au sens de l'art. 689e CO sont priés d'informer la société du nombre d'actions représentées en leur possession le plus tôt possible, et au plus tard lors du contrôle d'entrée à l'assemblée générale.

Berne, avril 2019

BLS SA  
Le Conseil d'administration

# Ordre du jour et propositions

## 1. **Rapport d'exercice 2018**

Approbation du rapport financier (composé du rapport annuel du groupe, des comptes consolidés et des comptes annuels 2018) et prise de connaissance des rapports de l'organe de révision.

Proposition du Conseil d'administration : approbation du rapport financier et du rapport annuel du groupe, des comptes consolidés et des comptes annuels 2018.

## 2. **Affectation du résultat de l'entreprise**

Proposition du Conseil d'administration : compensation de la perte au bilan de CHF 29,231 millions par un prélèvement sur les réserves libres dans les mêmes proportions.

## 3. **Propositions de l'actionnaire Rolly Fly SA Holding**

### 3.1 **Dividendes**

Proposition de l'actionnaire Rolly Fly SA Holding : distribution d'un dividende de 5 % tiré des réserves libres.

Proposition du Conseil d'administration : rejet de la proposition de l'actionnaire visant à verser un dividende.

### 3.2 **Modification des statuts**

Proposition 1 de l'actionnaire Rolly Fly SA Holding : compléter l'art. 10 al. 3 par « ...ainsi que des bonus des membres de la direction et de la rémunération du Conseil d'administration ».

*Complément du Conseil d'administration* : l'art. 10 al. 3 dit :

*Approbation du rapport annuel et des comptes consolidés.*

Proposition du Conseil d'administration : rejet de la proposition 1 de l'actionnaire visant à modifier l'art. 10 al. 3 des statuts.

**Proposition 2** de l'actionnaire Rolly Fly SA Holding : compléter l'art. 10 al. 5 par : « ... et des membres de la direction ».  
*Complément du Conseil d'administration : l'art. 10 al. 5 dit :*  
*Décharge des membres du Conseil d'administration.*  
Proposition du Conseil d'administration : rejet de la proposition 2 de l'actionnaire visant à modifier l'art. 10 al. 5 des statuts.

**4. Décharge aux membres du Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration : décharge à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la BLS SA pour leur activité durant l'exercice 2018.

**5. Élection de l'organe de révision**

Proposition du Conseil d'administration : désignation de la société KPMG SA, siégeant à Muri près de Berne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2019.

**6. Divers**

Questions et discussion

# Chères et chers actionnaires

Du point de vue de l'exploitation, BLS a connu un exercice particulièrement fructueux : nous avons réalisé un bénéfice dans les quatre domaines d'activité (mobilité des voyageurs, trafic de marchandises, infrastructure et immobilier). Toutefois, le résultat est grevé par des facteurs exceptionnels, en particulier la compensation des différences de taux d'intérêt courus à hauteur de CHF 29,4 millions.

Ainsi, nous réduirons globalement les indemnisations dans le transport régional à hauteur de ce montant entre 2019 et 2022. Nous en avons convenu avec l'Office fédéral des transports. Cependant, nous avons reporté l'intégralité de ce montant à l'exercice 2018, ce qui explique le résultat négatif final de CHF 12,6 millions à l'échelle du groupe.

Nous avons toujours fait preuve d'une totale transparence au regard des coûts associés aux charges des intérêts. C'est pourquoi nous avons été surpris que le modèle soit à présent jugé comme inapproprié à titre rétroactif. Nous avons bien conscience qu'il est dans votre intérêt, en tant qu'actionnaires, que BLS utilise ses fonds de manière économique. C'est pourquoi nous nous concertons actuellement avec l'OFT sur la manière dont nous facturerons les charges d'intérêts à l'avenir et ce, dans l'intérêt de nos propriétaires et de nos commanditaires.

Quel que soit le résultat annuel, il est évident que nous devons continuer à nous développer pour pérenniser notre succès. Pour connaître la stratégie que nous utilisons pour relever les défis posés par notre environnement de marché, vous pouvez consulter le rapport annuel en ligne sur : **[geschaeftsbericht.bls.ch](https://www.bls.ch/geschaeftsbericht)**.

Nous vous remercions pour votre fidélité et nous réjouissons de vous accueillir à l'assemblée générale.

Meilleures salutations



Dr Rudolf Stämpfli,  
président du conseil d'administration



Bernard Guillelmon,  
président de la direction

